

## NOTES DE LECTURE

### **Quelques considérations sur la notion de réseau et ses usages A partir d'ouvrages récents**

par Jean-Luc METZGER

Toute-puissance des réseaux financiers (considérés comme pure circulation), émergence d'organisations en réseau et de réseaux de firmes, croissance mondiale « tirée » par la « nouvelle économie » (celle, précisément, des industries vendant des réseaux informatiques et des services empruntant ces réseaux), société (mondiale) en réseau, on peut s'interroger sur l'extension des usages du terme de réseau : traduit-elle, comme le soutient M. Castells<sup>1</sup>, une réalité avérée ou une extrapolation audacieuse à partir d'éléments considérés comme représentatifs ? Doit-on y voir l'effet de la fascination pour une notion, déjà ancienne, dont l'intérêt aurait été soudain ravivé par l'importance symbolique d'un objet technique (le réseau internet) ?

Pour répondre, on peut distinguer trois niveaux : comprendre les raisons de l'omniprésence de la notion<sup>2</sup>, voire de son omnipotence ; apprécier la réalité du tout-réseau (tant sur un plan technique que social), son extension, ses

---

1. CASTELLS, 1998.

2. M. Castells est loin d'être le seul à faire un usage important de la notion de réseau. Outre de nombreux économistes, il faut compter une bonne partie de la sociologie économique qui, dans la perspective ouverte par Marc Granovetter, cherche à rendre compte des activités économiques (notamment des marchés et des institutions) par l'existence de réseaux relationnels, précédant leur émergence.

effets ; enfin, s'interroger sur le caractère incontournable du développement des réseaux techniques (TIC).

En d'autres termes, il conviendrait de *Penser les réseaux* comme le promet le titre d'un récent ouvrage collectif<sup>3</sup> et de s'interroger sur ce « que dissimule la ferveur réticulaire », dans une société qui n'a jamais été aussi individualisante.

### **La genèse de la notion et de son hégémonie**

En ce qui concerne le premier point, il faut, comme le montre Pierre Musso<sup>4</sup>, prendre le temps de reconstituer la genèse de la notion de réseau, en particulier depuis Saint-Simon, et ainsi réaliser que, sous sa forme actuelle, « il s'agit des restes dégradés d'une pensée conceptuelle et d'une utopie sociale mêlée » (p. 194). Si les évolutions de la technique (invention de l'ordinateur) expliquent, en partie, les transformations de la notion, il faut y voir également les effets de choix politiques et économiques. Descartes a le premier associé technique (artisanat textile produisant des réseaux de fibres) et corps humain (le modèle du réseau servant à expliquer son fonctionnement). Au XIX<sup>e</sup> siècle, le terme désigne un artefact mécanisé, une technique autorégulée, conçue et réalisée par les ingénieurs, puis l'ensemble des réalisations techniques qu'ils entreprennent pour couvrir le territoire. En même temps que les transports et les communications sont développés selon la rationalité instrumentale, et que ce développement est mis au service d'un quadrillage du corps social, la notion de réseau sert à analyser rationnellement le social et le politique. Par son intermédiaire, en effet, sont désignées deux figures du contrôle social : « La surveillance centralisée du panopticon (...) et la circulation permanente qui fonctionne au contrôle continu » (p. 202).

Saint-Simon a unifié les différentes facettes du réseau : grâce à ses efforts, ce terme désigne à la fois l'inorganique (cristal, filet qui retient les liquides), l'organique (réseau sanguin, nerveux, qui permet l'écoulement des fluides) ainsi qu'un être hybride, composé de la relation entre les deux. Par analogie, le terme réseau sert à rendre compte du fonctionnement des sociétés, dans une perspective de sciences politiques. Selon Saint-Simon, en effet, le passage d'une société féodale à une société industrielle nécessitait la fluidification de la

---

3. PARROCHIA, 2001.

4. MUSSO, 1997, 2001.

circulation de l'argent dans l'Etat. Et ce passage, précisément, requérait le développement de réseaux bancaires et de voies de communication. Saint-Simon franchit une étape supplémentaire en donnant au réseau de communication, étendu à la planète entière, une dimension religieuse : ce réseau transmute l'association des producteurs en communion. Pierre Musso note alors que c'est précisément sous cet angle que le discours contemporain retrouve la croyance en la force politique de la technique : les effets bénéfiques des réseaux de communication, assimilés à une révolution sociale, permettent de faire l'économie du politique. Tout comme pour les saint-simoniens, l'ingénieur devient l'officiant principal de la société des réseaux.

Une autre évolution de la notion a été permise par l'invention de l'informatique : renversant la perspective selon laquelle l'intelligence provient, non des neurones eux-mêmes, mais de leur organisation en réseau, on en vient à penser que le cerveau est en réalité un « super-calculateur » et que ce sont les réseaux d'ordinateurs, « communiquant » à travers la planète, qui peuvent produire de l'intelligence, voire « devenir conscients ». Ainsi émerge la croyance en l'autonomie de l'entité réseau, sous forme de métaréseaux (financiers, etc.) susceptibles d'autoorganisation et d'égalité, croyance qui, associée à celle, non moins mystique, héritée de Saint-Simon, aboutit à une vision « réseau-centrée » du capitalisme, grâce à laquelle le politique et sa forme étatico-nationale sont évacués, au profit de la circulation généralisée des flux et des « communautés » d'internautes émergeant spontanément pour corriger les dérives (autocorrection).

Dit autrement, en posant la toute puissance des réseaux (non plus comme analogie ou modèle d'analyse, mais proprement en tant que réalité à l'œuvre), certains auteurs, et en particulier M. Castells<sup>5</sup>, annoncent rien moins que la fin de l'Etat-nation. L'auteur, en effet, affirme que : « Pour la première fois dans l'histoire, l'unité première de l'organisation économique n'est ni un sujet, ni individuel (l'entrepreneur ou la famille entrepreneuriale) ni collectif ((la classe capitaliste, la firme, l'Etat)... l'unité, c'est le réseau, composé d'une diversité de sujets et d'organisations, qui se modifie sans cesse à mesure qu'il s'adapte aux environnements et aux structures<sup>6</sup>. »

Pierre Musso repère dans cette conception la conséquence d'une posture libéralo-libertaire qui croise l'idéologie des internautes, lesquels voient

5. CASTELLS, 1998, 2001.

6. CASTELLS, *op. cit.*, p. 236-237.

dans ce dispositif un outil de libération par rapport au joug des bureaucraties. En somme, la vénérable utopie sociale de Saint-Simon serait en passe de se réaliser, grâce à l'utopie technique réticulaire (internet), « ange » du Nouveau christianisme. Finalement : « Plus besoin d'opérer le changement social, il se fait en permanence. » Par fétichisation, le concept de réseau, forgé par Saint-Simon pour penser le changement social, devient un moyen de ne plus y penser, puisque la technique relie dorénavant « le présent et le futur en promettant paix et démocratie par la circulation généralisée de l'information<sup>7</sup> » (p. 216-217).

Et cette crainte que domine une vision aussi technophile est loin d'être exagérée, comme le laissent voir les contributions de plusieurs auteurs du même ouvrage collectif qui sont persuadés que nous vivons dans une société de l'information, où « l'intelligence du réseau et sa capacité à traiter des informations ont conduit à la nécessité d'ordinateurs plus simples » (p. 37), et où l'on se plaît à prévoir qu'un internet du futur va enfin apporter le « cerveau » dont les sociétés ont besoin, elles qui « cherchent à se doter d'un système nerveux, de vastes mémoires permettant de stocker les informations les plus diverses et d'y accéder selon les besoins, et de réseaux interconnectant les cerveaux individuels à des ordinateurs puissants<sup>8</sup> » (p. 48).

Face à ces visions dépolitisées, sans acteur ni jeu de pouvoir, où les décisions de développement technologique semblent s'engendrer selon les étapes naturelles d'une logique essentielle, comment ne pas identifier la présence d'une idéologie, « l'idéologie du réseau » dont Lucien Sfez, dans le même ouvrage, évoque (trop) rapidement l'existence. L'auteur, reprenant le discours dominant, stigmatise le fait que : « Hors d'internet point de salut, point de modernité. Hors d'internet nous sommes condamnés à l'ignorance, aux archaïsmes, à la dictature d'un Etat omnipotent. » (P. 106-107.) En réalité, faut-il le rappeler, l'accès à des données numérisées ne peut être confondu ni avec l'information, ni avec la communication, et encore moins avec l'accès aux savoirs. Démocratique internet ? « L'absence de hiérarchie n'est ici qu'illusion : on peut toujours tutoyer un grand maître de l'Institut Pasteur sur internet, on n'en restera pas moins un troisième zone de la recherche. » La spécialisation, le cloisonnement des domaines de connaissances, les hiérarchies de compétences, font que la liberté de parole se heurte vite à des « péages ».

---

7. MUSSO, 2001.

8. PARROCHIA, 2001.

Plus généralement, Lucien Sfez replace sa critique de l'idéologie du réseau dans la *Critique de la communication* dont il a formulé les termes dès 1988, et plus précisément en mobilisant le concept de technologie de l'esprit. Pour l'auteur, les équipes dirigeantes s'appuient dorénavant sur une « raison » à quatre temps : réseau, paradoxe, simulation et interaction. En associant ces quatre dimensions, les puissants parviennent à exercer une emprise quasi-totalitaire. En s'autorisant à voir partout des paradoxes (y compris dans le fonctionnement d'internet), les individus contemporains cherchent à dépasser, symboliquement, la fragilité de leurs identités. La simulation consiste à partir de la croyance selon laquelle l'ordinateur simule l'homme et de l'extrapoler aux réseaux de connexions d'ordinateurs. Ces derniers « se substituent tranquillement aux réseaux sociaux, lesquels tendent à ne plus exhiber leur réalité que sous forme de communautés virtuelles » (p. 111). Avec l'interactivité, se déploie l'ultime terme de la confusion, en nous faisant croire qu'existerait une interaction homme-machine. L. Sfez souligne, au passage, que la figure de l'interactivité est également celle du marché, où interagissent importateur et exportateur, acheteur et vendeur, production et fixation des prix. Elle aussi est conforme à l'idéologie du réseau, supposé non hiérarchique, porteur de transparence, égalitaire.

Tout compte fait, n'est-ce pas grâce à cette technologie de l'esprit (ensemble articulé de promesses sécurisantes) que le réseau (sa menace totalisante) est supportable ? Car, comme le note Alain Gras (2001), internet ou non, « les réseaux sont des réseaux de pouvoir au sein d'un système technique de vaste ampleur », ce pouvoir s'exerçant, d'une part, *via* des dispositifs internes de contrôle et, d'autre part, du fait qu'ils se greffent sur des réseaux de pouvoir préexistant (les « nœuds » du réseau technique étant des lieux de pouvoir économique et politique). Le pouvoir dans les réseaux comprend d'autres dimensions : symbolique (ne pas être branché sur internet est ringard), économique (lutttes entre industriels pour la définition de standards), sécuritaire (surveillance généralisée, y compris de la vie privée, pour éviter les destructions, pour conserver la confidentialité, mais également pour connaître les comportements).

### **La réalité du tout-réseau**

Plus généralement, le recours systématique à la notion de réseau, notamment pour rendre compte de réalités sociales et économiques, mêle deux niveaux : les collectifs qui agissent dans un domaine et les outils dont ils se servent,

cette confusion engendrant le sentiment que des transformations sociales (sociopolitiques) jaillissent de l'extension de dispositifs techniques. C'est donc une double réalité qu'il faut maintenant examiner : quel est le degré d'extension des dispositifs techniques en réseau dans l'économie ; quelle est la pertinence du concept de réseau pour rendre compte des modalités du lien social<sup>9</sup>.

En ce qui concerne ce premier point, Jean Gadrey<sup>10</sup> souligne que la « Nouvelle économie » est d'abord un discours (une myriade de discours) caractérisés par la rémanence de traits « classiques », comme « la croissance, le marché généralisé et libéralisé, la disponibilité du travail, des capitaux et des ressources naturelles » (p. 13). Plus précisément, produit à partir de 1996 par les acteurs de la sphère politicomédiatique américaine, le thème de la Nouvelle économie apparaît en France à partir de 1999, en dehors de toute théorisation économique et sans recul critique. L'idée soutenue est que : « Grâce à internet, les producteurs adapteront immédiatement leur offre aux désirs des consommateurs connectés. » Quelle meilleure promesse de gains ? Analysant les arguments des tenants de cette approche, J. Gadrey dégage six traits de la Nouvelle économie : elle est porteuse d'une forte croissance ; elle repose sur la diffusion des NTIC ; ainsi que sur l'expansion des emplois de services ; tout en exigeant un haut niveau de flexibilité du travail et du marché du travail ; sans oublier la revendication d'une absence de contrôle public (marché dérégulé) ; enfin, le poids des actionnaires sur le fonctionnement des entreprises doit être accru et s'exprimer au travers d'un nouveau mode de contrôle appelé gouvernance (renforcement du poids des marchés financiers). Ce modèle est, de plus, dynamique : les gains escomptés reposent sur l'extension infinie du marché concurrentiel à de nouveaux pays et domaines. En somme, le discours, déjà ancien, sur la nécessité de déréguler l'économie (et d'instaurer de nouvelles formes de contrôle des entreprises) trouve dans le secteur des NTIC un moyen d'accélérer sa réalisation.

Mais qu'en est-il, précisément, de la croissance ? D'une manière générale, comment mesurer la croissance dans le secteur des services ? Qu'est-ce que

---

9. Ajoutons que la dénonciation des dangers d'internet n'est pas en soi suffisante, puisque cette approche s'en prend surtout aux prophètes du « net » ou procède par extrapolation à partir de situations particulières, sans se fonder sur des études empiriques systématiques. Nous pensons ici à BRETON, 2000 et à FINKIELKRAUT, SORIANO, 2001.

10. GADREY, 2000.

la croissance du conseil, de l'enseignement, de l'assurance, de l'action sociale ou des services de santé ? Se centrer sur le chiffre d'affaires, n'est-ce pas confondre croissance économique et développement social ? Et cette remarque est *a fortiori* vraie pour les NTIC, produisant des richesses dématérialisées. Leur apport au progrès général ne se mesure pas en nombre de connexions, mais en services rendus aux autres secteurs, ce qui nécessiterait de mettre au point des indicateurs d'amélioration, de qualité, de bien-être individuel et collectif.

Plus prosaïquement, l'auteur recalcule les effets du secteur des NTIC sur l'économie. Ce secteur ne crée pas autant d'emplois qu'on le prétend. Aux Etats-Unis, sur la période 1986-1996, 618 000 emplois ont certes été créés dans le secteur de l'informatique, mais ce chiffre est de 2,2 millions pour le secteur de la santé et 2,9 millions pour les collectivités locales. Plus généralement, les années 1990 n'ont pas plus créé d'emplois que les 40 années précédentes. Examinant différentes études, il montre que les NTIC n'induisent des gains de productivité substantiels que dans les activités de saisie, de traitement et de transfert d'informations numérisées. Elles n'ont qu'un effet très faible en termes de gains de productivité dans les autres secteurs. Elie Cohen<sup>11</sup> ne dit pas autre chose, lorsqu'il rappelle que : « La Nouvelle économie, ce fut d'abord la solution théorique esquissée pour résoudre l'énigme de la croissance américaine. » Mais, l'examen, terme à terme, des raisons de cette « croissance continue sans inflation ni chômage », montre qu'elle s'explique parfaitement sans se soucier du rôle des changements technologiques. La deuxième moitié des années 1990 semble avoir connu (toujours aux Etats-Unis) une croissance de la productivité du travail, mais les observateurs ne sont pas d'accord sur sa valeur (de toute façon inférieure à un pour cent).

Si les effets sur le volume global de l'emploi sont moindres que ceux annoncés par les prosélytes de la Nouvelle économie, cela ne signifie pas, pour autant, que l'introduction des TIC est sans impact. Elle peut engendrer de la surcharge cognitive, mais également, remettre en cause les pratiques professionnelles des enseignants et des personnels de santé. Plus généralement : « Partout où la relation, l'interaction et les échanges directs de savoirs et d'informations jouent un rôle essentiel (et souvent croissant), les TIC ne se substituent pas à la relation, dans une logique productiviste de

---

11. COHEN, 2001.

"substitution du capital au travail" : elles interviennent en appui, en complément, soit pour l'enrichir en contenu et en signification, soit pour la contrôler<sup>12</sup>. » Replaçant les TIC dans les évolutions plus globales du secteur des services (création d'emplois de serviteurs, non qualifiés, faiblement rémunérés), J. Gadrey rappelle que ces dispositifs jouent « un rôle dans l'approfondissement de ce modèle, qui leur est antérieur ».

### **Un développement incontournable ?**

Il faut toutefois tenir compte d'une autre dimension : les « applications » envisagées des TIC (des architectures en réseaux d'ordinateurs) sont-elles si répandues ? Qu'en est-il du télétravail, du téléenseignement, de la télémédecine, des outils de travail coopératif, des logiciels de gestion et de production intégrés ? Si l'on s'appuie cette fois sur des études empiriques localisées, on ne peut que noter les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces dispositifs : la formation en ligne est balbutiante, et connaît un fort taux d'abandon ; les réseaux de soins ou d'hôpitaux ne fonctionnent qu'à l'initiative des professionnels ou en se centrant sur quelques aspects logistiques de l'activité ; le travail à domicile ne concerne qu'une poignée de travailleurs ; les outils de travail dits « coopératifs » (applications informatiques permettant d'organiser des réunions à distance, depuis son ordinateur) sont souvent délaissés au profit de rencontres « en présentiel » ; quant aux logiciels de gestion intégrés, leur utilisation se heurte à des coûts « cachés » et à des difficultés organisationnelles. Comme le rappelle la sociologie du travail, la faible implication des utilisateurs dans la conception de ces dispositifs complexes induit des malentendus entre utilisateurs (qui ne possèdent pas la même compréhension des informations), sans parler des stratégies de pouvoir qui viennent limiter les adaptations de l'organisation, requises par l'introduction des systèmes d'information en réseau. La productivité et l'efficacité des collectifs de travail « intégrés par ordinateur » souffrent de l'absence de processus d'apprentissage par interaction, par le contact humain<sup>13</sup>.

En d'autres termes, plutôt que d'apparaître, à l'examen, comme des vecteurs d'enrichissement général, l'usage qui, jusqu'à présent, a été fait des TIC a surtout bénéficié aux puissants (à partir du moment où internet est devenu un

---

12. GADREY, 2000, p. 71.

13. UZUNIDIS, BOUTILLIER, 1997 ; CRAIPEAU, 2001.



domaine commercial). Et même si certaines initiatives patronales, ici ou là, montrent la possibilité de formes plus progressistes de mobilisation des TIC dans un cadre flexible, ces expérimentations, faute d'incitations macroéconomiques (contraintes politiques, droit du travail), doivent tôt ou tard rentrer dans le rang. J. Gadrey souligne ainsi combien les usages économiques actuels des TIC sont des facteurs de conformisme (« réduction des comportements atypiques et imposition des outils de gestion » (p. 109). On retrouve ici la thèse de Pierre Musso exposée plus haut à propos de l'usage de la notion de réseau. Ce sont donc moins les TIC qui sont porteuses d'enthousiasme, que les cadres institutionnels dans lesquels elles pourraient s'insérer.

De tous ces éléments, on pourra retenir que la plupart des travaux qui mobilisent la notion de réseau ne sont guère explicites sur le sens qu'ils entendent donner à ce terme. En effet, quoi de commun entre une multinationale aux entités hiérarchisées selon le modèle classique de l'organigramme (après tout, les filiales sont sous l'autorité du centre) ; un ensemble de villes, certes, reliées par des réseaux de routes, mais finalement hiérarchisées entre elles sur les plans politiques, économiques, démographiques ; un ensemble d'individus, formant un réseau social, sans nécessairement de hiérarchie ; et une architecture informatique ou de télécommunication, dite en réseau, mais recouvrant des réalités différentes, selon précisément, les choix de circulation du signal (choix d'une organisation essentiellement ou partiellement hiérarchisée) ?

A trop vouloir expliquer le fonctionnement du monde sur le seul modèle de la circulation des fluides (en oubliant que, précisément, les réseaux de canalisation les orientent et les guident), on finit par adopter une attitude nécessairement défaitiste et conformiste, laquelle renforce les décisions précédentes (notamment, la privatisation de pans entiers de l'activité, pour les rendre compatibles avec les usages d'internet). Cette double démission au service d'un « changement conservateur », que renforce la tendance à annoncer, à prévoir ce qui va se passer demain<sup>14</sup>, s'accommode alors très bien de la croyance en un culte, le culte d'internet, selon l'heureuse expression de Philippe Breton.

---

14. CASTELLS, 2001.

### Liste des ouvrages cités

BRETON P. (2000), *Le culte d'internet. Une menace pour le lien social ?*, La Découverte.

CASTELLS R. (1998), *La société en réseaux, l'ère de l'information*, tome 1, Paris, Fayard.

CASTELLS M. (2001), *La galaxie internet*, Fayard.

COHEN E. (2001), *L'ordre économique mondial. Essais sur les autorités de régulation*, Fayard.

CRAIPEAU S. (2001), *Travailler ensemble séparément*, Hermès Science Publications.

FINKIELKRAUT A., SORIANO P. (2001), *Internet, l'inquiétante extase*, Mille et une nuits.

GADREY J. (2000), *Nouvelle économie, nouveau mythe ?*, Le Seuil.

GRAS A. (2001), « Phénoménologie des réseaux et anthropologie de la dépendance de l'homme moderne dans les macrosystèmes », in Parrochia D. (sous la direction de), *Penser les réseaux*, Champ Vallon.

MUSSO P. (2001), « Genèse et critique de la notion de réseau », in Parrochia D. (sous la direction de), *Penser les réseaux*, Champ Vallon.

MUSSO P. (1999), *Saint-Simon et le saint-simonisme*, PUF, Collection Que sais-je ?

MUSSO P. (1997), *Télécommunications et philosophies des réseaux*, PUF.

PARROCHIA D. (sous la direction de) (2001), *Penser les réseaux*, Champ Vallon.

SFEZ L. (2001), « L'idéologie des réseaux : critiques et jugements », in Parrochia D. (sous la direction de), *Penser les réseaux*, Champ Vallon.

UZUNIDIS D., BOUTILLIER S. (1997), *Le travail bradé. Automatisation, mondialisation, flexibilité*, L'Harmattan.

## L'Explosion de la communication à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle

Philippe BRETON et Serge PROULX

par Fabien GRANJON

*L'Explosion de la communication à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle* est une refonte complète de l'ouvrage éponyme sorti des presses à la fin des années 1980 (à l'époque sous-titré *La naissance d'une nouvelle idéologie*) et réédité en 1993. Parmi les tout premiers ouvrages de langue française présentant une synthèse des recherches en communication, le succès d'édition dont il bénéficia rapidement en fit un ouvrage de référence en sciences de l'information et de la communication (SIC). Avec cette nouvelle mouture, Philippe Breton et Serge Proulx proposent une actualisation de leur travail originel, prenant en compte les « nouvelles avancées théoriques » et les « nouvelles exigences de l'heure ».

Afin de démêler l'écheveau du « champ » de la communication, ils distinguent quatre « ordres de réalité » à partir desquels ils vont construire la trame de leur ouvrage : « celui des pratiques effectives de communication ; celui des techniques que l'on met en œuvre dans ces pratiques ; celui plus spécialisé, des théories sur lesquelles s'appuient ces techniques ; et enfin celui des enjeux qui sont associés à la communication » (p. 7). L'étude des pratiques reviendrait à s'intéresser aux *moyens de communication* qui se déploient sur divers *supports de communication* et correspondent à des *genres de communication*. Et à s'intéresser aux *pratiques*, l'on ne peut qu'être amené à prêter attention aux *techniques* (à la *techné*), c'est-à-dire à l'ensemble des moyens cognitifs et matériels mobilisés pour communiquer. *Pratiques* et *techniques* (dont la séparation dans un but propédeutique est quelque peu problématique) peuvent être théorisées à partir d'une variété de disciplines selon des perspectives plurielles : « Les spécialistes des sciences sociales et humaines sont de plus en plus sensibles à l'importance des phénomènes de communication. Les dialogues qui s'établissent avec les spécialistes de la communication [*i.e.* des SIC] sont de plus en plus féconds. » (P. 10.) Pour Breton et Proulx, les théories de la communication peuvent être rangées en deux catégories distinctes. D'une part, les théories qui « servent et décrivent » les phénomènes de communication (ils les appellent les *théories techniques*), comme la *théorie mathématique de l'information* de Claude Shannon et Warren Weaver, la *Rhétorique* ou la *Poétique* d'Aristote. D'autre part, les

*théories sociales* de la communication qui « rendent compte des pratiques de communication et qui les replacent dans l'ensemble des activités humaines » (p. 10) et dont on pourrait voir l'origine dans les travaux de John Dewey et de l'École de Chicago. Enfin, les *enjeux* de la communication (la dimension sociopolitique des activités de communication) constitue le dernier « ordre de réalité » dont l'étude se présente aux auteurs comme un impératif catégorique. A partir de ce découpage, Breton et Proulx proposent de découper leur ouvrage en quatre parties dont chacune d'entre elles correspond à l'« examen rigoureux, critique et informé » (p. 12) des différents niveaux de la communication ainsi repérés.

La première partie de l'ouvrage (section I) traite ainsi des *pratiques* et des *techniques* de la communication depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. Extrêmement didactique, cette section fait l'histoire, dans un style proche du manuel, des différents moyens de communication (le geste, l'oral, l'image, l'écrit) et de leur déclinaison sur différents supports (le livre, le téléphone, le courrier électronique, etc.). Y sont également examinés le processus de séparation historique des trois « genres » de la communication chers à Philippe Breton, à savoir *l'expressif*, *l'argumentatif* et *l'informatif*, ainsi que les métiers découlant de cette « spécialisation de la parole et de la communication » (p. 36). Très clairs, parfois au prix de quelques fortes simplifications, les trois derniers chapitres de cette partie sont consacrés aux *techniques*, aux *pratiques* et aux métiers correspondant à chacun des *genres* de communication repérés. S'appuyant également sur une perspective diachronique, la seconde partie de l'ouvrage est consacrée à l'évolution des « grandes théories » de la communication (section II) où une place particulière est faite aux travaux des fonctionnalistes (*mass communication research*), mais aussi aux théories de la réception et à la question des usages (section III). Désirant établir une généalogie des théories modernes de la communication, les auteurs nous proposent un schéma allant de la « rhétorique ancienne » aux sciences de l'information et de la communication et insistent fortement sur les « sciences humaines appliquées à la communication », la rhétorique et la cybernétique : « Avec les recherches sur la persuasion et la communication de masse, puis celles sur la théorie de l'information et les phénomènes de communication cybernétiques, la "nouvelle rhétorique" constitue un des trois fondements de la pensée actuelle de la communication. » (P. 118.) Même si elles réapparaissent quelques pages plus loin, on pourra toutefois s'étonner de l'absence momentanée, au sein des paragraphes introductifs, des *théories sociales* de la communication au profit des seules *théories techniques* comme

les ont baptisées les auteurs. L'histoire des enquêtes empiriques sur le pouvoir des médias et de l'évolution des problématiques au sein des *media studies* (chap. 7) est particulièrement détaillée et limpide, de même que les chapitres 8, 9 et 10 respectivement dédiés aux critiques de la culture de masse, aux analyses politiques de la communication et aux approches de la réception. Clôturant cette section sur les théories de la communication, les recherches sur les usages des technologies de l'information et de la communication bénéficient également d'une présentation rigoureuse dont on aurait toutefois aimé qu'elle soit élargie à des études récentes. Avec le développement de la téléphonie mobile et d'internet, ce sont en effet multipliés les travaux novateurs au sein d'une sociologie des usages ni déterministe, ni spéculative, et qui, loin de « sombrer dans un déluge de rapports de recherches empiriques très pointues et extrêmement parcellaires » (p. 275), fait aujourd'hui montre d'une maturité lui permettant au contraire de construire de solides cadres d'analyse. Dans une ultime partie plus spéculative (section IV), les auteurs s'attachent à discuter ce qu'ils appellent le *paradigme informationnel*, i.e. « Tout ce qui touche, de près ou de loin, aux applications de l'informatique, des réseaux et de toutes les techniques digitales, mais aussi les spéculations autour du "virtuel", jusqu'au thème de la "société de l'information", en passant par les enjeux qui se nouent à propos d'internet et les réflexions sur le rôle des nouvelles technologies dans la mondialisation, bref, tout ce qui s'organise autour du "nouveau" concept d'information. » (P. 279.) Encore une fois, Breton et Proulx insistent sur la prégnance du modèle cybernétique qui « tend à occuper, dans l'imaginaire contemporain, une position relativement centrale » (p. 279). Après un rappel historique positionnant le développement des technologies informatiques et la numérisation du signe sur un continuum temporel dont ils situent l'origine à la Renaissance, sont également passés en revue un certain nombre de notions-clés de ce *paradigme informationnel* (communautés virtuelles, société de l'information, etc.) dont la charge « idéologique à forte consonance utopique » (p. 309) est discutée dans le chapitre 13. Cette dernière partie se termine par une réflexion sur le statut des sciences de l'information et de la communication qui, selon les auteurs, se présentent davantage comme « un carrefour de problématiques croisées » plutôt que comme « une discipline scientifique proprement dite » (p. 338). Pour le moins sceptiques (à raison) quant à l'opportunité de fonder « une approche communicationnelle qui pourrait fournir une explication valide du fonctionnement et de la production du social » (p. 349), Breton et Proulx préfèrent postuler l'intérêt d'une perspective interdisciplinaire (moins risquée mais tout aussi discutable).

Ouvrage mosaïque d'une grande richesse, *L'Explosion de la communication à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle* permet, à l'aide d'un heuristique regard croisé proposant points historiques, états de l'art et discussions critiques, de rendre plus lisible le champ des recherches en communication. Bénéficiant déjà du label « ouvrage de référence », cette réédition sera sans aucun doute le livre de chevet de bon nombre d'étudiants en SIC. A cet égard, on pourra trouver surprenant certaines des positions qui y sont tenues, faisant par exemple de la rhétorique la « matrice première, et peut-être principale, de notre culture de la communication » et d'ajouter que « la reconnaissance de ce caractère matriciel de la rhétorique [...] est peut-être une des conditions pour inscrire les sciences de l'information et de la communication dans la longue perspective historique qui lui donne tout son sens » (p. 124). Ce type d'assertion revient à créditer, dans le champ des SIC, la sémiologie et les lettres d'une légitimité plus importante que les sciences humaines et sociales. Conséquence de cet « impérialisme de genre » pourtant dénoncé quelques lignes plus bas, on pourra lire que « les sciences sociales, *en tant que telles*, sont le lieu disciplinaire pertinent pour penser les *théories sociales* de la communication, [tandis que] les sciences de l'information et de la communication pourraient se retrouver autour des *théories techniques* de la communication » (p. 353). En d'autres termes, les chercheurs en SIC ne sauraient être des spécialistes des sciences humaines et sociales, leur mission relevant davantage de la description et de l'amélioration des processus de communication... Comme le notent Armand et Michèle Mattelart en conclusion de leur *Histoire des théories de la communication* [La Découverte, Paris, 1995], les savoirs sur la communication n'échappent pas au « nouvel utilitarisme qui stimule la recherche d'outils épistémologiques permettant de neutraliser les tensions à travers des solutions techniques » (p. 107). Paradoxalement, si Breton et Proulx démontrent dans une très large partie de leur ouvrage tout l'intérêt qu'il y a à considérer les phénomènes de communication comme des faits sociaux, certaines de leurs propositions ne semblent pas tout à fait exemptes de ce « positivisme gestionnaire » qui tient lieu de programme d'action aux idéologues de la société de l'information dont les auteurs ont pourtant fait la critique dans ce même ouvrage.

Philippe BRETON, Serge PROULX, *L'Explosion de la communication à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, La Découverte, Paris, 2002, 390 pages.

**Political Journalism: New challenges, new practices**  
**Raymond KUHN et Erik NEVEU (sous la direction de)**

par André TURCOTTE

Est-ce que le journalisme politique doit se redéfinir ? Est-il nécessaire de réfléchir sur les conséquences que le « sensationnalisme » peut avoir sur le déclin de l'intérêt pour la politique ? Est-ce que l'emphase mise sur les scandales plutôt que sur les discussions idéologiques ou fondamentales est responsable de la montée du cynisme envers les politiciens et du désengagement civique ? Doit-on critiquer les journalistes ? Si nous acceptons les arguments présentés dans *Political Journalism: New challenges, new practices*, il faut croire que cette redéfinition et ces réflexions sont déjà amorcées. De manière très convaincante et quelquefois provocante, *Political Journalism* nourrit le débat en explorant les pratiques du journalisme politique, depuis la tradition américaine de « journalisme civique » jusqu'au corps médiatique qui assure la couverture de la Communauté européenne, nonobstant les « chasseurs de scandales » à Bangkok, en France et en Italie. Ce faisant, les auteurs explorent l'évolution actuelle du rôle du journaliste dans la fonction de communication politique.

Cet ouvrage cherche à répondre à trois questions spécifiques :

- qu'est-ce que le journalisme politique ? qui sont les acteurs principaux dans la production quotidienne de la couverture politique ?
- quelle est l'importance des scandales et de l'esprit de confrontation sur la couverture de la politique ?
- quelle est la contribution du journaliste politique sur le bon fonctionnement de la démocratie ?

Malgré des approches méthodologiques diverses, tous les contributeurs de cet ouvrage s'entendent sur quelques points importants. Premièrement, priorité est donnée à la presse écrite plutôt qu'à d'autres formes. De plus, tous les auteurs s'entendent pour placer le journaliste et le journalisme au centre de la fonction de la communication politique. Enfin, les contributeurs explorent la nature et l'équilibre de l'environnement fait d'interdépendances où évoluent les journalistes.

Après un texte d'introduction des éditeurs, *Political Journalism* débute avec un chapitre de l'un d'entre eux, Erik Neveu, qui nous propose une vue globale de l'évolution du journalisme politique. L'auteur divise son aperçu historique en quatre générations de journalistes depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il suggère que les changements technologiques récents forcent l'émergence d'une nouvelle génération de journalistes qui devra repenser sa façon de couvrir la politique. Le même thème est soulevé à plusieurs reprises dans ce livre par divers auteurs, notamment, Kuhn, Tiffen, Pujas et Tunstall.

L'ouvrage se divise ensuite en quatre blocs. Dans la première section, les auteurs se penchent sur l'interdépendance entre journalistes et politiciens. A travers analyses et études de cas couvrant l'Angleterre, l'Italie, la Thaïlande et la Communauté européenne, les contributeurs s'accordent pour rejeter le modèle linéaire et plutôt simpliste de communication politique qui établirait une ligne directe entre, d'une part, des manipulateurs d'opinion au service des politiciens et, d'autre part, des journalistes et des électeurs qui accepteraient leur message. De plus, les auteurs soutiennent que les journalistes portent davantage d'attention à l'écume de la politique qu'aux questions politiques de fond et qu'ils sont influencés par les changements rapides qui affectent actuellement le milieu de la communication politique. La combinaison de ces deux réalités produit un impact sur le contenu des reportages. Tous les auteurs en viennent à recommander une approche comparative pour mieux comprendre le sujet.

Nous apprenons en particulier de Raymond Kuhn, la quasi-obsession du Parti travailliste britannique de contrôler l'agenda politique. Mais Kuhn démontre que cette soi-disant capacité de contrôle est grandement exagérée. Pour lui, il demeure en effet patent que l'électorat est beaucoup plus autonome que les spécialistes en communication voudraient le croire, ce qui rend difficile toute tentative de manipulation et de contrôle de l'agenda. Selon l'auteur, le milieu est en fait beaucoup plus complexe et la fonction de communication reflète cette complexité. De son côté, Franca Roncarolo pointe l'impact de la tradition et des institutions sur le fonctionnement des relations entre politiciens et journalistes. Kuhn et Roncarolo, ainsi que Duncan McGargo et Olivier Baisnée, soutiennent ainsi que le milieu culturel – ou l'environnement – et la nature des relations entre les institutions politiques et les journalistiques jouent des rôles prédominants sur la nature de la fonction de communication politique.



Les deuxième et troisième sections de cet ouvrage se concentrent sur le sensationnalisme journalistique, ses conséquences, et la propension à mettre l'accent sur les scandales. Dans ce cadre, Véronique Pujas et Rodney Tiffen s'intéressent aux forces qui animent le développement de la couverture médiatique des scandales. Alors que Tiffen examine un cas en particulier (le « cash for comment scandal » en Australie), Pujas se livre à une analyse comparative couvrant la France, l'Italie et l'Espagne. Pour sa part, Tiffen se concentre sur la nature cyclique de la couverture d'un scandale et Pujas s'intéresse au moment de cristallisation du scandale, ce qui fait en sorte qu'il va prendre de l'essor alors que l'intérêt pour un autre s'éteint. Ensemble, les deux chercheurs contribuent à nous faire mieux comprendre la « vie médiatique » d'un scandale. De plus, les analyses de Tiffen et Pujas élaborent un contexte pour tenter de découvrir jusqu'à quel point la nature de la couverture médiatique a un impact sur le bon fonctionnement de la démocratie.

Bien que cette question constitue une manière de sous-texte pour tous les articles de *Political Journalism*, les études de Kees Brants et Hetty Van Kempen, Brian McNair, et Theodore L. Glasser et Francis L.F. Lee étudient directement les conséquences du journalisme politique sur la démocratie. Si leurs conclusions ne sont pas définitives et leurs analyses laissent place à une certaine ambivalence, quelques grandes propositions sont néanmoins suggérées.

En premier lieu, tous admettent que le débat portant sur les conséquences du journalisme politique sur la démocratie ne fait que commencer. Deuxièmement, une certaine critique doit être attribuée aux journalistes pour avoir contribué à l'augmentation du cynisme public envers la politique en général et la participation populaire, notamment le vote, en particulier. Cependant, ces chercheurs suggèrent que le déclin dans la participation populaire serait probablement le résultat de tendances culturelles et idéologiques beaucoup plus profondes que de simples commentaires de journalistes, auxquels il conviendrait de ne pas donner trop d'importance. Malheureusement pour le lecteur de ce livre, la nature de ces tendances demeurent équivoques.

*Political Journalism* se termine sur une réflexion de Jeremy Tunstall à propos de l'avenir du journalisme politique. Tunstall mentionne les changements politiques et technologiques – satellites, câblo-distribution,

déréglementation, internet – qui ont eu et vont avoir des répercussions sur le journalisme politique dans les années à venir. Pour lui, ceci pose un défi intéressant pour les médias européens, en particulier ceux des pays de l'Europe de l'Ouest, qui vont pouvoir s'affirmer comme leader mondial d'information. La force d'agences d'information comme Reuters (Grande-Bretagne), AFP (France), DPA (Allemagne), EFE (Espagne) et ANSA (Italie) donne à l'Europe la possibilité de jouer un rôle plus important que les Etats-Unis au niveau mondial. Tunstall mentionne cependant l'accent mis sur les scandales dans les reportages européens, ainsi qu'un nationalisme presque corporatif comme obstacles empêchant encore l'émergence de l'Europe comme leader mondial d'information (*World News Leader*). Mais il demeure optimiste quant au fait que ces agences puissent trouver une façon de remplir ce nouveau potentiel.

En résumé, *Political Journalism* fait partie d'une littérature émergente qui questionne l'analyse simpliste et négative de la couverture médiatique de la politique et met beaucoup l'accent sur un malaise qui ronge la démocratie. Comme d'autres l'ont fait, (par exemple Norris<sup>15</sup>, Semetko<sup>16</sup>), les auteurs de cet ouvrage remettent en question une telle analyse. Bien que le livre propose peu de solutions, *Political Journalism* représentera incontestablement une contribution importante dans le débat sur l'évolution du rôle du journaliste dans la fonction de communication politique. L'ouvrage soulève en effet des questions importantes et ouvre des pistes qui, sans nécessairement faire l'unanimité, feront, à tout le moins, réfléchir.

Kuhn Raymond et Neveu Erik, (sous la direction de), *Political Journalism : New challenges, new practices*, London, Routledge/ECPR Studies in European Political Science, 2002.

---

15. Norris, Pippa, *A Virtuous Circle: Political Communication in Post-Industrial Democracies*, New York, Cambridge University Press, 2000.

16. Semetko Holli, A., "The Media," dans *Comparing Democracies*, Lawrence Leduc *et al.*, sous la direction de, Thousand Oaks CA: Sage, 1996 et Semetko, Holli, "Political balance on television: campaigns in the United States, Britain and Germany," *The Harvard International Journal of Press/Politics*, 1(1): 51-71, 1996.